



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : SERVICE ENVIRONNEMENT

Affaire suivie par : Lucille PROVOST

N°D2023-148-STE

OBJET : 23FCSMATROULANTENV - ACHAT VÉHICULE D'OCCASION POUR LE SERVICE ENVIRONNEMENT - CHOIX DU PRESTATAIRE LOT 1

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision n°2023-73-MP en date du 25 avril 2023 relative au marché à procédure adaptée 23FCSMATEROULANTENV ;

Considérant qu'aucune offre n'a été réceptionnée pour le « lot 1 – Fourgon atelier réhaussé » du marché ;

Considérant que dans ce cas de figure, l'acheteur public peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour autant que les conditions initiales du marché ne soient pas substantiellement modifiées ;

Considérant que le service environnement a respecté la procédure et trouvé une offre qui correspond en tout point à leurs attentes auprès de Monsieur [REDACTED] de Montayral (47) et qu'il faut très rapidement réserver le véhicule ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

- 1°) – De retenir l'offre de Monsieur [REDACTED] de Montayral (47) pour un montant de 11 200 € ;**
- 2°) – De signer l'offre financière ;**
- 3°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget 2023.**

AR Prefecture

047-200068930-20230831-D2023_148_STE-AR
Reçu le 31/08/2023

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, 31 août 2023



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 31 août 2023
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 31 août 2023

FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com